

**PROCES-VERBAL de la**  
**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 26 février 2020**

Mme Gisèle Bonnelly, M. André Bonhomme, M. Gérard Debroas, Mme Fadli, M. Claude Jean, Mme Martine Ponsat, Mme Lydi Gulini,, M. Marc Jean, M. Michel Borde, Mme Hélène Bellande, M. Pierre Chemin, Mme Sabine Gatin étaient présents.

Absents excusés: Mme Brazard pouvoir à Mme Bonnelly, Mme Mazzolini pouvoir à M. Borde

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux et les personnes de l'assistance. Le procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2020 est approuvé. Elle prend l'ordre du jour et donne la parole à M. Gérard Debroas pour présenter les comptes administratifs 2019

**1/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019-MAIRIE**

Mr Debroas présente les sections :

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	1 963 961.25 €	559 418.89 €	
Recettes	2 424 748.50 €	602 152.55 €	
Résultat exercice 2019	460 787.25 €	42 733.66 €	503 520.91 €
Report 2018		228 313.75 €	228 313.75 €
Total cumulé	460 787.25 €	271 047.41 €	731 834.66 €
Reste à réaliser dépenses		-309 388.01 €	-309 388.01 €
Reste à réaliser recettes			
Solde 2018	460 787.25 €	-38 340.60 €	<b>422 446.65 €</b>

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 460 787.25 €  
 Le taux d'épargne est de 19%, résultat très satisfaisant Il faudra néanmoins rester vigilants sur les charges à caractères générales qui ont augmenté de 7%.

	Résultat clôture 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat Exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	322 767.04 €	322 767.04 €	460 787.25 €	460 787.25 €
Investissement	228 313.75 €	0	42 733.66 €	271 047.41 €
Résultat cumulé	551 080.79 €	322 767.04 €	503 520.91 €	731 834.66 €

Résultat 2018	731 834.66 €
Reste à réaliser	- 309 388.01 €
	<b>422 446.65 €</b>

La situation financière du budget mairie est saine. André Bonhomme mentionne que toutes les communes n'encaissent pas les mêmes recettes. Gérard Debroas précise qu'en 2008 la situation était bonne, et depuis nous avons toujours été très prudents.

## **2/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019 – PARKING DES OCRES**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	161 964.24 €	165 591.95 €	
Recettes	228 877.58 €	121 724.94 €	
Résultat exercice 2019	66 913.34 €	-43 867.01 €	23 046.33 €
Report 2018	30 000.00 €	276 924.01 €	306 924.01 €
Solde exercice 2019	96 913.34 €	233 057.00 €	329.970.34 €
Reste à réaliser dépenses	0	-237 771.90 €	-237 771.90 €
Total cumulé	96 913.34 €	-4 714.90 €	92 198.44 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 96 913.34 € plus l'excédent de la section d'investissement de 233 057.90 €, l'excédent global 2019 est de 329 970.34 € moins les restes à réaliser 237 771.90 € reste 92 188.44 €

Ce budget peut supporter des investissements. Claude Jean mentionne que le passage de la fibre permettra une diminution importante des dépenses vis-à-vis du fournisseur Orange.

## **3/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019 CONSERVATOIRE DES OCRES**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	20 188.65 €	29 557.54 €	
Recettes	27 785.97 €	47 685.18 €	
Résultat exercice 2019	7 597.32 €	18 127.64 €	25 724.96 €
Report 2018	0 €	-26 517.76 €	-26 517.76 €
Solde exercice 2019	7 597.32 €	-8 390.12 €	-792.80 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0€
Total cumulé	7 597.32 €	-8 390.12 €	-792.80 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 7 597.32 € celui de la section d'investissement est de -8 390.12 €, le déficit global 2019 est de - 792.80 €

Il était de:    En 2013 de 46 374.13 €  
                   En 2014 de 35 403.60 €  
                   En 2015 de 21 682.00 €  
                   En 2016 de  7 319.90 €  
                   En 2017 de -7 922.71 €  
                   En 2018 de  3 987.12 €

La gestion du conservatoire a été donné par délégation à la SCIC Okhra. Cette dernière rencontre des difficultés pour honorer les redevances.

La dette envers la Mairie est d'environ 60 000 €. Un plan de redressement a été élaboré avec M. Morin et les différentes administrations. Mme la Sous-Préfète a beaucoup aidé. Un accord a été obtenu avec le Direction générale des Impôts. La Scic doit verser tous les mois. Sabine Gatin mentionne que la redevance actuelle ne permet pas de rembourser l'échéance de l'emprunt.

Gérard Debroas précise que le montant de la redevance ne peut plus baisser, pour M. Morin il faut qu'elle augmente grâce à 5 000 visiteurs en plus. La scic okhra a fait de gros efforts depuis 2 à 3 ans. Mais actuellement il n'y a plus de marge, aucun entretien ne peut être réalisé. Pour Sabine Gatin cela fait 6 ans qu'elle entend parler des problèmes de fonctionnement de la Scic Okhra,

#### **4/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019-** **RÉGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	18 926.08 €	0€	
Recettes	22 028.80 €	0€	
Résultat exercice	3 102.72 €	0€	3 102.72 €
Report 2018	-979.99 €	57 862.38 €	56 882.39 €
Solde exercice 2019	2 122.73 €	57 862.38 €	59 985.11 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	2 122.73 €	57 862.38 €	59 985.11 €

L'excédent de fonctionnement est de 2 122.73 € en ajoutant l'excédent de la section d'investissement de 57 862.38 €, l'excédent global 2019 est de 59 985.11 €

Cet excédent permettra à terme de changer le bus dans quelques années.

Le 2ème circuit est financé totalement par le budget mairie.,

## **5/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019 – COMMERCE FICHOU**

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	4 516.84 €	3 620.34 €	
Recettes	7 990.34 €	4 454.84 €	
Résultat exercice	3 473.50 €	834.50 €	4 308.00 €
Report 2018	12 632.47 €	8 876.15 €	21 508.62 €
Solde exercice 2019	16 105.97 €	9 710.65 €	25 816.62 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	16 105.97 €	9 710.65 €	25 816.62 €

L'excédent de fonctionnement est de 16 105.97 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 9 710 .65 €, l'excédent global 2019 est de 25 816.62 €. Cet excédent permettra des petits travaux d'entretien et l'installation de la climatisation.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle. André Bonhomme prend la présidence de la réunion. Les conseillers municipaux votent à l'unanimité les comptes administratifs et comptes de gestion 2019. Il remercie Gérard Debroas et Eliane Ponsat pour tous les tableaux et toutes les explications.

Mme le Maire revient et reprend l'ordre du jour.

## **6/APPROBATION CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR CREATION LOGEMENT DANS ANCIEN BUREAU DE POSTE**

Afin de pouvoir lancer toute la procédure pour la création d'un logement dans l'ancien bureau de poste, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat de Maîtrise d'œuvre avec M. Michel Roux Architecte DPLG à Goult. Son forfait initial de rémunération est de 9 960€ HT

## **7/ CREATION POSTE SENTIER DES OCRES DU 01 AVRIL AU 31 OCTOBRE 2020**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique au sentier des ocres du 01 avril au 31 octobre 2020

## **8/CREATION DES POSTES PREPOSES SENTIER DES OCRES / ACCUEIL POUR JUILLET-AOUT**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création de 18 postes de préposés pour le sentier des ocres et l'accueil pour les mois de juillet et août

## **9/ AVIS SUR ARRET DU PROJET DE PLU - COMMUNE DE GORDES**

Les conseillers municipaux donnent à l'unanimité un avis favorable sur l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Gordes.

## **10/INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR POUR 2019**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le versement de l'indemnité de conseil qui est allouée à Mme Valérie GUIGON, Inspectrice principale des Finances Publiques pour l'année 2019. L'indemnité est de 536.97 €.

## **11 APPROBATION AVENANT N°9 REGLEMENT INTERIEUR DU RESEAU DES MEDIATHEQUES « Des monts et vallées du Calavon »**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant n° 9 du règlement intérieur du réseau des médiathèques « Des monts et vallées du Calavon » qui concerne :

► L'article 3 les règles de vie - 3.1. Engagement de l'utilisateur :

En rentrant dans une médiathèque du réseau, l'utilisateur s'engage à :

***-avoir une tenue vestimentaire correcte, c'est-à-dire propre et décente***

► L'article 5- Conditions des prêt- 5.2. L'utilisateur peut emprunter sur l'ensemble du réseau :

14 documents dont 2DVD ***et/ou 2 nouveautés*** pour 3 semaines.

## **12/ APPROBATION AVENANT N° 3 POUR CHANGEMENT DE NOM DU «Conservatoire des ocres et de la couleur » en « Ecomusée de l'ocre »**

Mme le maire avait reçu un courrier de Mathieu Barrois dans lequel il mentionne que le Conseil d'Administration de la SCIC Okhra a voté à l'unanimité, ainsi que les différents partenaires, l'accord pour la dénomination Conservatoire en écomusée de l'ocre. Ils attendent l'accord de la Mairie.

Les conseillers municipaux donnent à l'unanimité l'accord pour changer le nom « Conservatoire des ocres et de la couleur » en « **Ecomusée de l'ocre** ». Ce changement sera officialisé par un avenant N°3 du contrat d'affermage.

-Mme le maire présente une motion de soutien à la filière vin et eaux de vie de vin.  
Si les conseillers sont d'accords, elle la présente :

« Considérant la décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'autoriser les USA à prendre des mesures de rétorsions commerciales dans l'affaire des subventions illégales accordées au groupe Airbus, notamment par la France ;

Considérant la décision des USA de taxer les vins tranquilles français à hauteur de 25% de leur valeur ;

Considérant que cette décision est inique car la filière vin est étrangère au conflit de l'aéronautique et est donc une victime collatérale ;

Considérant que ces décisions anéantiraient la position des vins français sur ce marché et auraient des répercussions économiques désastreuses et sans précédent à court et long terme pour nos territoires ;

Considérant que la filière vin et eaux-de-vie de vin permet de diminuer le déficit commercial de la France de plus de 10 milliards, qu'elle représente ainsi le second poste excédentaire de la balance commerciale après l'aéronautique ;

Considérant que ce score à l'export est réalisé par près de 6 000 entreprises ; que cela bénéficie directement et indirectement à 80 000 exploitations viticoles qui dynamisent les territoires concernés en faisant travailler leurs fournisseurs et l'ensemble des commerçants et artisans qui y sont installés ;

En conséquence, les conseillers municipaux de ROUSSILLON (Vaucluse) demandent, à l'unanimité, à Monsieur le président de la République Française de :

•**RECONNAITRE** à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchées par les représailles américaines.

:•**FAIRE** tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFSA » jusqu'à la conclusion d'un accord international »

Les conseillers approuvent à l'unanimité cette motion qui sera envoyée à M. le Président de la République

La séance est levée à 19h55.